

Grenoble remporte le Trophée de la participation pour son Certificat d'Action Citoyenne

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Grenoble a remporté un Trophée de la participation et de la concertation.

Ces trophées, organisés par Décider ensemble et La Gazette des Communes, récompensent des projets innovants de participation. Après le dispositif d'interpellation et de votation citoyenne en 2017, **la Ville de Grenoble a été récompensée hier pour son Certificat d'Action Citoyenne.**

La Ville de Grenoble en partenariat avec Science-Po Grenoble proposent aux citoyens grenoblois impliqués dans la vie associative et démocratique locale une formation pour approfondir leurs connaissances du système institutionnel local et du champ de la participation citoyenne. L'obtention du Certificat d'Action Citoyenne constitue une opportunité pour les Grenoblois impliqués dans la vie locale d'obtenir une valorisation et une reconnaissance universitaire de leurs compétences.

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare : « Ce trophée récompense l'engagement de la Ville de Grenoble en faveur de la participation citoyenne. Avec le Certificat d'Action Citoyenne, la Ville crée des ponts entre le monde associatif et l'Université : c'est l'opportunité de valoriser l'engagement citoyen dans un processus de formation inclusif et de qualité. Je tiens à remercier Science-Po Grenoble pour son implication dans ce projet innovant. »



Remise des Trophées, le 19/10/2018 à Paris